

## Séance du 21 Décembre 2004

L'an deux mil quatre le vingt et un Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY,

Procurations : M. Michel LE ROY à M. André RIOU

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Décembre 2004

Date de Publication : 22 Décembre 2004

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

**Objet** : Location terrains plan d'eau

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune donne en location à titre précaire des terrains bordant le Plan d'Eau à

- Mr Michel GOASDOUE, domicilié à Trogoarédec - PLOUGRAS
- Mme Louise LE COZ, domiciliée à Coatilan - PLOUGRAS et son successeur au 01/10/2004 / M. Jean Luc LE COZ, Coatilan, Plougras
- Mr Jean Pierre LE SOMMIER, domicilié à Trogoarédec - PLOUGRAS

Comme convenu entre les parties, le prix de location est révisé chaque année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'appliquer - 0,29 % au loyer 2003, conformément à l'arrêté du 23 Septembre 2004 de M. Le Préfet des Côtes d'Armor, ce qui donne un loyer 2004 de :

- |                           |                                    |
|---------------------------|------------------------------------|
| - Mr Michel GOASDOUE :    | 83,30 Euros                        |
| - Mme Louise LE COZ :     | 178,61 Euros x 9/12 = 133,96 Euros |
| - Mr Jean-Luc LE COZ      | 178,61 Euros x 3/12 = 44,65 Euros  |
| - Mr J. Pierre LE SOMMIER | 178,61 Euros                       |